SOCIETE BMPR
SELARL au capital de 535 580,40 €
Siège social : 2 rue Léonard de Vinci
44680 CHEMERE

RCS SAINT-NAZAIRE : 393 494 554

ATTESTATION DE DEPOT AU SIEGE SOCIAL

D'UN EXEMPLAIRE ORIGINAL D'UN ACTE DE CESSIONS DE PARTS

Le soussigné :

Monsieur SEON Michel, agissant en qualité de cogérant de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée BMPR,

Atteste et certifie :

- Avoir reçu ce jour, au siège social, un exemplaire original d'un acte de cessions de parts entraînant les cessions de parts suivantes :
 - cession par Madame GUERIN Dominique, de 416 parts sociales au bénéfice de Monsieur PIRAULT Jean-Louis, déjà associé,
 - cession par Madame GUERIN Dominique, de 156 parts sociales au bénéfice de Madame ATTIOGBE Maïthé, déjà associée,
 - cession par Madame GUERIN Dominique, de 156 parts sociales au bénéfice de Monsieur HUE François-Xavier, déjà associé,
 - cession par Madame GUERIN Dominique, de 157 parts sociales au bénéfice de Monsieur SEON Michel, déjà associé.
- Que ces cessions de parts ont été préalablement agréées par l'assemblée générale mixte du 27 juin 2011,
- Que la même délibération de l'assemblée générale mixte a décidé de modifier l'article 7 des statuts pour tenir compte de la nouvelle répartition du capital social à l'issue des cessions sous réserve de leur réalisation définitive et de leur opposabilité à la société,
- Qu'en conséquence du dépôt ce jour d'un exemplaire original de l'acte de cessions de parts, celles-ci sont devenues opposables à la société et la modification de l'article 7 des statuts définitive.

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT EN TROIS EXEMPLAIRES ORIGINAUX,
A CHEMERE (44) LE 03 NOVEMBRE 2011

Monsieur SEON Michel,
Cogérant associé professionnel